

MIEUX *ensemble*

N°16

MAGAZINE
INTERCOMMUNAL
D'INFORMATION

Juillet 2017

MIEUX ensemble MIEUX ensemble MIEUX ensemble MIEUX ensemble MIEUX ensemble MIEUX ensemble MIEUX ensemble MIEUX ensemble

DOSSIER 13

SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION
SUR LES RAILS

INFOS MINUTE 03

EURO3LYS : NOTRE FUTUR

 **SAINT-LOUIS**
Agglomération
Alsace 3 Frontières

PROXIMITÉ : LE FIL ROUGE QUI A GUIDÉ LA CRÉATION DE SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION

40 communes, 78 351 habitants : la fusion au 1^{er} janvier 2017 des communautés de communes du Pays de Sierentz et Porte du Sundgau et de la CA3F a donné naissance à la 3^e intercommunalité du Haut-Rhin et à la 5^e d'Alsace.

Ces quelques chiffres traduisent la nouvelle dimension prise par notre communauté d'agglomération. Nous avons voulu une intercommunalité capable de donner du poids à notre territoire et d'assurer son développement, mais attentive aussi à répondre à vos besoins. Notre réflexion a ainsi été guidée par deux priorités : la proximité et la préservation de la qualité des services qui vous sont rendus.

La naissance de Saint-Louis Agglomération n'a ainsi entraîné aucun bouleversement dans votre vie quotidienne. Quelle que soit votre commune de résidence, les services dont vous bénéficiez n'ont pas changé. Si vous habitez dans les secteurs Pays de Sierentz et Porte du Sundgau, nul besoin de vous rendre à Saint-Louis pour inscrire vos enfants aux animations d'été ou dans un multi-accueil. Avec les pôles de proximité de Sierentz et Folschbourg, vous disposez d'interlocuteurs proches de



vous, qui connaissez bien les différents secteurs.

La proximité, c'est aussi un nouveau site web, www.agglo-saint-louis.fr, riche d'informations sur les services et le fonctionnement de l'intercommunalité. Ce magazine semestriel « Mieux ensemble » présente nos projets et réalisations.

Si vous vous intéressez à la façon dont les décisions se prennent, vous pouvez aussi assister aux séances du conseil communautaire, ouvertes au public.

Autant d'outils à votre disposition pour vous familiariser avec votre communauté d'agglomération, en découvrir les rouages et partager le projet que nous portons pour le développement de notre territoire et le renforcement de votre qualité de vie.

Alain Girmy

Président de Saint-Louis Agglomération

MIEUX ensemble

- 3 > 12** INFOS MINUTE
- 13 > 19** DOSSIER
- 20 > 21** L'AGGLO et vous
- 22 > 24** Notre AGGLO

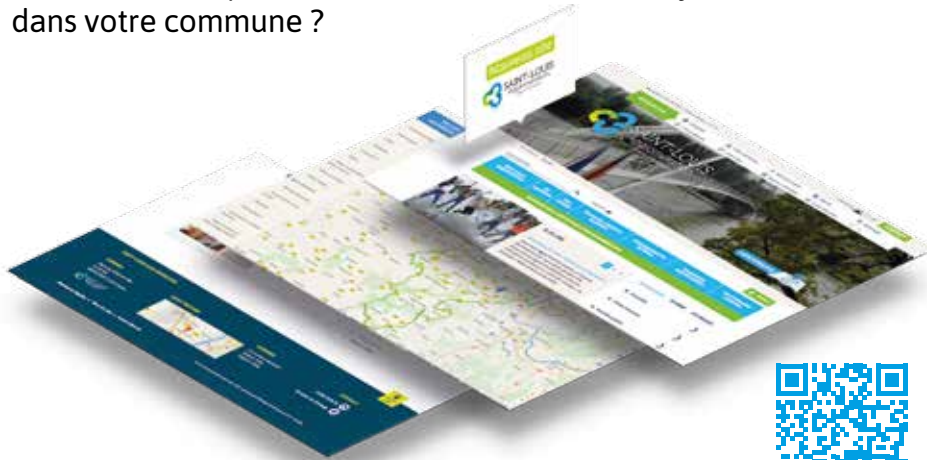
Le magazine intercommunal "Mieux ensemble" est édité par Saint-Louis Agglomération.

Directeur de publication : Alain Girmy
Conception, réalisation : [mieuxensemble.fr](http://www.mieuxensemble.fr), en collaboration avec Saint-Louis Agglomération.

Impression : Gyss Imprimeur
Date de parution : juillet 2017
Dépôt légal : à parution
Tirage : 39 500 exemplaires
ISSN : 2104-9130

UN SITE WEB POUR TOUT SAVOIR

A quel service s'adresser pour trouver une assistante maternelle ? Quels sont les horaires de la piscine couverte de Village-Neuf ou de la médiathèque « La Citadelle » à Sierentz, les jours de collecte dans votre commune ?



www.agglo-saint-louis.fr



Pour tout savoir de Saint-Louis Agglomération, une adresse, celle de son nouveau site, en ligne depuis le 15 mars : www.agglo-saint-louis.fr

Vous y trouvez aussi le nom de vos élus, la présentation des projets, les coordonnées de votre mairie ou encore le compte rendu des conseils d'agglomération.

Vous pouvez de plus télécharger les différentes publications (magazine « Mieux ensemble », horaires de la piscine...) et suivre l'actualité de votre communauté d'agglomération.

LE TOUR D'ALSACE FAIT LE TOUR DE L'AGGLO

Le tour cycliste professionnel d'Alsace (26-30 juillet 2017) parcourra notre communauté d'agglomération lors de sa 3^e étape, le 28 juillet 2017. Partis de Belfort, les coureurs passeront à Folsensbourg puis traverseront une vingtaine de communes avant d'arriver à Blotzheim (16 h 45 - 17 h). Un trajet de 144 km « agrémenté » d'un col de 2^e catégorie et de 2 cols de 4^e catégorie. Pour Saint-Louis Agglomération, partenaire de cet événement, c'est l'occasion de mettre en valeur et de promouvoir notre territoire.

Pour en savoir plus : www.toursalsace.fr



L'ÉLITE DU BADMINTON À SAINT-LOUIS



Le Sportenum de Saint-Louis accueillera à l'automne une étape du circuit européen juniors de badminton réunissant 120 à 150 joueurs venus de 15 pays. C'est la 1^{ère} fois qu'un tel événement a lieu en France.

Il est organisé par le club V3F-Volant des 3 Frontières, soutenu par Saint-Louis Agglomération. L'objectif est de faire de cette manifestation une étape habituelle dans le calendrier de badminton ; un moyen de contribuer à la notoriété de notre région.

Sportenum, allée des Sports à Saint-Louis, les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2017.

FAITES DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE !

Avec la thermographie de votre maison

Une centaine de personnes ont assisté le 9 mai, à Attenschwiller, à la réunion d'information sur la campagne de thermographie organisée par Saint-Louis Agglomération en janvier 2017 (120 personnes inscrites).

Elles ont reçu un cliché de la façade de leur habitation et la conseillère Info>Energie leur a expliqué comment interpréter le cliché, analyser les principaux défauts observés, quelles solutions adopter pour y remédier et les aides financières possibles pour les travaux.



Profitez, vous aussi, de cette opération de thermographie de façades des maisons particulières et des copropriétés. Les inscriptions pour la prochaine saison hivernale sont ouvertes :

tél. 03 89 50 06 20 ou
eie68@alteralsace.org

Avec les permanences EIE

Découvrez comment mener à bien la rénovation énergétique de votre logement grâce aux permanences de l'Espace Info Energie (EIE). Vous y trouverez des conseils neutres et gratuits sur les techniques, les matériaux, les aides vous permettant de concrétiser votre projet.

La conseillère Info>Energie vous reçoit sur rendez-vous dans les Mairies des communes de Saint-Louis Agglomération deux fois par mois, de septembre à juillet.

POUR EN SAVOIR PLUS :
calendrier des permanences sur
www.agglo-saint-louis.fr,
rubrique « Eco-citoyen ».



MIEUX ensemble

DES FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE


Familles à énergie positive
engagées pour le climat !

15 familles de Saint-Louis Agglomération ont participé au défi des Familles à énergie positive qui consiste à réduire sa consommation d'énergie de manière ludique. En adoptant simplement quelques écocgestes à la maison, elles ont réalisé en moyenne 5 % d'économies d'énergie, sans changer leurs équipements. Certaines d'entre elles ont même installé un compteur qui montre la consommation en instantané, par exemple sous la douche (nombre de litres...).

Des moments conviviaux sont organisés entre les participants pour échanger des astuces. Vous pouvez vous aussi vous engager dans cette démarche en vous inscrivant au défi qui aura lieu l'hiver prochain !

Renseignements : www.familles-a-energie-positive.fr



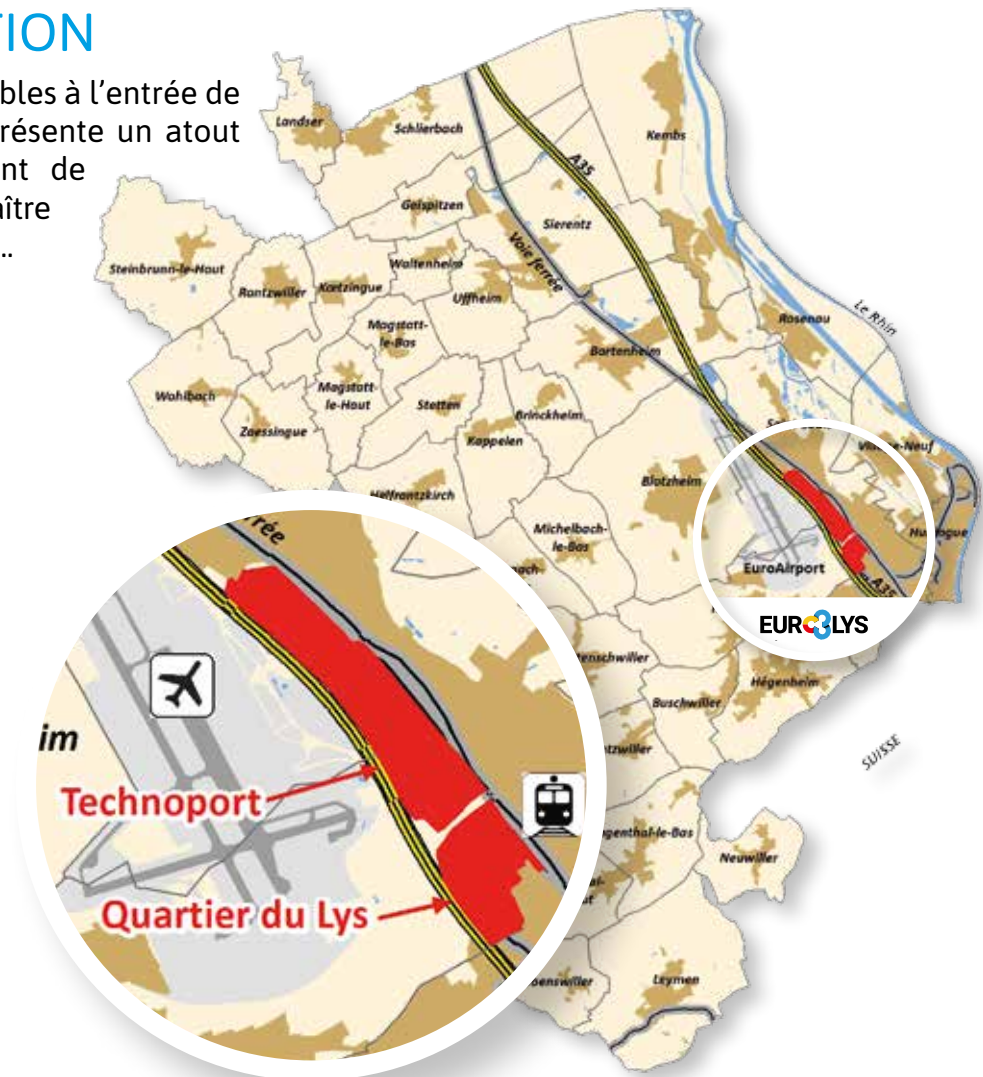
EURO3LYS, UN PROJET PHARE AU CŒUR DE L'AGGLOMÉRATION

110 hectares de terrains disponibles à l'entrée de Saint-Louis : un tel espace, représente un atout majeur pour le développement de notre territoire. C'est là que va naître Euro3Lys, à l'horizon 2020-2050...

Situé le long de l'autoroute A35 et la voie ferrée, desservi par la future extension du tram3, à proximité d'un aéroport international, Euro3Lys offrira des pôles d'activités, de loisirs, des commerces... ; une vitrine de qualité permettant d'attirer de nouvelles entreprises et leurs salariés, de drainer des clients suisses et allemands et de renforcer la qualité de vie des habitants. Euro3Lys comprendra plusieurs quartiers :

- ▶ **le quartier du Lys** : un pôle tertiaire sur 37 hectares, avec jusqu'à 100 000 m² de bureaux, des centres de recherche et développement, des hôtels...
- ▶ **le Technoport** : sur plus de 80 hectares, pourront être développés des bureaux (environ 80 000 m²), des équipements de loisirs (40 000 m²), des espaces naturels (35 000 m²), des hôtels et résidences hôtelières... L'un des projets phares sur ce secteur étant un pôle commercial et de loisirs pouvant atteindre 60 000 m² de surfaces de vente et représentant un volume d'environ 1 500 emplois. Ce projet est développé par la société Unibail-Rodamco, leader européen de l'immobilier commercial, avec laquelle une promesse de vente portant sur 20 hectares a été signée en mars 2015.

Le projet Euro3Lys est porté par Saint-Louis Agglomération, le Syndicat mixte d'aménagement du Technoport (SMAT) et le Conseil départemental du Haut-Rhin.



POUR EN SAVOIR PLUS : www.euro3lys.fr

EURO3LYS



BEAU BILAN POUR LE 1^{ER} SALON TRINAT'EMPLOI



Avec plus de 350 offres d'emploi proposées par près de 60 entreprises, le premier Forum trinational de l'emploi, des métiers et de la formation a pleinement rempli sa mission : réunir entreprises, agences de placement suisses et allemandes et personnes à la recherche d'un emploi. Trinat'Emploi a attiré 2 500 visiteurs qui ont pu profiter des échanges avec les DRH présents. Un mois après le forum, près de 62 recrutements sont déjà effectifs, dont 44 concernant des entreprises en France et 18 des entreprises suisses.

Une vingtaine d'organismes de formation étaient également présents et la plupart des CFA et lycées ont pu proposer des places d'apprentissage aux jeunes. Parallèlement, 600 collégiens de 3^e ont profité du salon des métiers pour rencontrer une cinquantaine de professionnels représentant 48 métiers

(boulangier, éducateur spécialisé, technico-commercial...).

Le bilan de cette 1^{ère} édition est donc prometteur et Saint-Louis Agglomération organisera la prochaine édition de Trinat'Emploi le 6 avril 2018. A vos agendas !



ETB : 10 ANS DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

L'Eurodistrict Trinational de Bâle a fêté ses 10 ans en mars dernier au Triangle à Huningue. L'ETB permet de penser le développement de notre région à l'échelle des trois pays. Ses réflexions et études, notamment dans le domaine des transports, ont ainsi abouti à l'extension du tramway bâlois vers l'Allemagne et la France.

Son action se poursuit aujourd'hui par la mise en place d'un portail trinational

de mobilité, par le pilotage du projet d'aménagement 3Land. L'ETB s'attache également à susciter des échanges entre les citoyens, grâce à son fonds de rencontre et à son fonds microprojets qui financent les projets transfrontaliers des associations locales.

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.agglo-saint-louis.fr,
rubrique Coopération transfrontalière



TRAM 3 : JONCTION FRANCO-SUISSE

Depuis le 12 mai 2017, la Suisse et la France sont enfin réunies par les rails du tram !

Alain Girny, président de Saint-Louis Agglomération, et Hans-Peter Wessels, conseiller d'Etat du canton de Bâle-Ville, ont symboliquement effectué la jonction des rails au poste frontière de Bourgfelden.

Un moment fort pour ce projet, véritable « plaidoyer pour un droit à la mobilité transfrontalière », qui représente pour Alain Girny un « bel exemple de la volonté de faire bouger les choses ».

Les travaux d'infrastructure seront bientôt terminés, laissant la place à la phase d'essais, avec l'entrée de la première rame à Saint-Louis le 2 août. Une campagne de

communication sera lancée cet été pour sensibiliser les automobilistes, cyclistes et piétons à la future cohabitation avec le tram.

A partir de septembre, la circulation du tram sera testée dans des conditions réelles d'utilisation, sans voyageurs.

Quant à l'inauguration, elle aura lieu le samedi 9 décembre 2017.



LE PARKING RELAIS SORT DE TERRE



Le chantier du parking relais de la gare de Saint-Louis laisse entrevoir ses premières élévations. Ce parking offrira 740 places de stationnement sur 6 niveaux, une vélostation de 150 places et une dizaine de bornes de recharge pour les véhicules électriques.

+ 2,27 %



Distribus poursuit sa progression : en 2016, le réseau a totalisé 2 540 285 voyageurs, soit 56 389 voyageurs supplémentaires par rapport à l'année précédente, soit une hausse de 2,27 %.



DE NOUVELLES PISTES CYCLABLES EN PROJET

L'aménagement de plusieurs pistes cyclables est prévu en 2017 entre :

- Hésingue et Buschwiller (2^e semestre) ;
- Blotzheim et Michelbach-le-Bas (2^e semestre) ;
- Bartenheim-la-Chaussée et Rosenau (2^e semestre).

BROYEZ VOS DÉCHETS VERTS

Saint-Louis Agglomération a organisé 4 journées de broyage de déchets verts au printemps. Environ 100 m³ de branchages ont été apportés par les particuliers, qui ont pu repartir avec leur broyat. Celui-ci peut être utilisé comme paillage ou être placé dans un composteur pour obtenir un engrais 100 % naturel et gratuit !

D'autres journées auront lieu à l'automne. Vous trouverez les dates et lieux dans la presse locale et sur le site web www.agglo-saint-louis.fr



DÉCHETTERIES : HORAIRES D'ÉTÉ

Jusqu'au 30 septembre 2017, les déchetteries de Bartenheim, Sierentz, Leymen et Michelbach-le-Haut sont aux horaires d'été.

TOUTES LES INFOS PRATIQUES :
www.agglo-saint-louis.fr,
rubrique Eco-citoyen.

DES POINTS D'APPORT SUPPLÉMENTAIRES

De nouveaux points d'apport volontaire ont été installés au 1^{er} semestre 2017 avec des conteneurs enterrés à Héisingue (rue du Bon Coin) et Saint-Louis (rue Saint-Exupéry) et aériens à Saint-Louis (place des Acacias). D'autres points ont été déplacés (Saint-Louis, rue de la Paix ; Huningue, du parking Coop vers la rue du Port) ou supprimés (rue des 3 Lys à Saint-Louis).



DE NOUVEAUX DÉCHETS RECYCLÉS



De nouvelles filières de tri ont été mises en place dans les déchetteries de Village-Neuf et Kembs : pots horticoles, capsules de café en aluminium, terre végétale, racks huisseries, films et emballages en plastique, traverses de chemin de fer (uniquement à Village-Neuf). Pour ces filières spécifiques les déchetteries de Village-Neuf et de Kembs accueillent l'ensemble de la population de Saint-Louis Agglomération.

PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS

Saint-Louis Agglomération va se doter au courant de l'année d'un programme de prévention des déchets. Son objectif : sensibiliser le public à la réduction des déchets et au réemploi à travers des actions très diverses, à l'image des opérations menées en 2016 par l'ancienne CA3F : animations dans les écoles (1 063 élèves sensibilisés), les accueils périscolaires (70 enfants et une dizaine de parents), diffusion de 2 230 autocollants Stop-pub,

ateliers de fabrication de produits ménagers naturels. Des actions pour le compostage ont permis d'éviter quelque 15 tonnes de biodéchets (vente de composteurs, de lombricomposteurs, ateliers sur le compostage..).



3 RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES À VOTRE DISPOSITION

1 425 : c'est le nombre de places d'accueil proposées par les **480** assistantes maternelles agréées que compte notre territoire. Pour trouver la vôtre, adressez-vous aux Relais Assistantes maternelles de Saint-Louis Agglomération. Les RAM vous informent sur les modes de garde et vous accompagnent dans vos démarches (contrat de travail...). Ils organisent des animations pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles gardent : éveil musical, psychomotricité, chansons et danses en alsacien... Un programme appelé à s'enrichir grâce à la fusion des trois intercommunalités.

POUR EN SAVOIR PLUS :
www.agglo-saint-louis.fr,
rubrique Au quotidien/Petite enfance et
jeunesse.

➤ **RAM de Huningue**, 6 rue des
Boulangers, tél. 03 89 70 93 68



➤ **RAM Tom Pouce de Hagenthal-le-Bas**,
3 rue Oberdorf, tél. 03 89 68 14 10



➤ **RAM de Sierentz**, 57 rue Rogg-Haas,
tél. 03 89 28 59 14



DES VACANCES PLEINES D'ANIMATIONS



Activités Anim'Été, séjours dans les Vosges, stage de voile, accueils de loisirs... : Saint-Louis Agglomération propose cet été un programme d'animations pour les 3-17 ans dans les secteurs du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau.

D'autres animations sont proposées le reste de l'année : accueils de loisirs pendant les vacances scolaires, sorties ski... Elles sont ouvertes à tous les jeunes de Saint-Louis Agglomération, avec priorité aux habitants du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau.

**PROGRAMMES, CONDITIONS
D'INSCRIPTION, TARIFS :**

www.agglo-saint-louis.fr, rubrique
Au quotidien/Animation jeunesse.

VOS PERMANENCES SUR LE LOGEMENT

Vous avez des questions, besoin d'un conseil sur le logement ? Saint-Louis Agglomération vous propose des permanences de l'ADIL 68*.

➤ **Folgensbourg** : 4^e jeudi du mois, de 9 h à 12 h,
Maison de Santé, 72 rue de Delle ;

➤ **Saint-Louis** : 1^{er} et 3^e mardi du mois,
de 9 h à 12 h, Maison des Associations,
3A avenue de Bâle ;

➤ **Sierentz** : 2^e jeudi du mois, de 9 h à 12 h,
Pôle de proximité, 57 rue Rogg-Haas.

Contact : ADIL, 03 89 46 79 50,
www.adil68.org

*Agence départementale d'information sur le logement

ACTIVITÉS ET FARNIENTE AU CENTRE NAUTIQUE

Été paresseux ou été actif, toutes les options sont possibles au Centre nautique Pierre de Coubertin.

Il vous offre son parc de 2,5 hectares, son bassin familial ludique et son toboggan, le bassin olympique, la pataugeoire, des tables de ping-pong et des trampolines sécurisés.

Vous pouvez profiter d'animations gratuites : aquabike, aquagym, baptêmes de plongée, beach-volley ou vous adonner à la lecture grâce au prêt de livres de la médiathèque Le Parnasse.

Le Centre nautique sera ouvert jusqu'au 3 septembre 2017.

INFOS PRATIQUES

Centre nautique Pierre de Coubertin
4 rue Saint-Exupéry à Saint-Louis
Tél. 03 89 67 11 21

www.agglo-saint-louis.fr,
rubrique Au quotidien/Sports



UN NOUVEAU GYMNASE POUR L'AGGLO



Depuis le 1^{er} janvier 2017, Saint-Louis Agglomération gère un nouvel équipement sportif : le Coséc de Hégenheim. Ce complexe omnisport comprend un plateau sportif et plusieurs salles pour la gymnastique, l'escalade, les sports de combat. A l'extérieur, on trouve un plateau sportif (handball, basketball) et une piste d'athlétisme. Il est utilisé par le collège de Hégenheim et par les clubs de basket de Michelbach-le-Bas et Hégenheim et le club de karaté de Hégenheim.

UN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE À ATTENSCHWILLER

Un nouveau centre technique du patrimoine sera mis en service cet été dans la zone d'activité « Les Forêts » à Attenschwiller. Il accueillera le personnel chargé d'assurer la maintenance des bâtiments et des voiries dans les secteurs du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau. Ils disposeront d'un atelier, de locaux de stockage et de rangement pour le matériel, d'une zone de stationnement pour les véhicules, de vestiaires et sanitaires... Programmé par l'ancienne Communauté de Communes de la Porte du Sundgau, le chantier a débuté en octobre 2016. Il s'est poursuivi après la fusion, permettant de doter notre territoire d'un équipement de proximité pour l'ouest de Saint-Louis Agglomération.



UNE CITADELLE À PRENDRE D'ASSAUT !

La médiathèque de Sierentz « La Citadelle » vous offre sur 800 m² environ 22 000 documents : livres, CD, DVD, jeux vidéo, jeux de société, ebooks, livres audio... mais aussi des postes informatiques, des tablettes...

4 bibliothèques en 1

Elle fonctionne en réseau avec les bibliothèques de Helfrantzkirch, Koetzingue et Landser. Avec une seule carte d'abonné, vous avez accès aux 4 lieux et pouvez réserver des documents dans la bibliothèque de votre choix grâce au catalogue en ligne.



Des animations pour tous

La Citadelle propose aussi des spectacles et des ateliers.

Les prochaines dates :

➤ **26 septembre 2017, 17 h 30** : « Giboulés », spectacle bilingue pour les 0-5 ans par la compagnie « Oz la Muse ».

➤ **24 octobre, 20 h** : « L'Oiseau d'or » de Grimm, spectacle de conte tous publics. Les spectacles sont gratuits mais pensez à réserver.

CONTACT : médiathèque « La Citadelle »,
6 rue du Moulin à Sierentz,
tél. 03 89 83 83 20,
<http://mediatheques.pays-sierentz.fr/>

VOTRE GUIDE TOURISTIQUE 2017-2018

Le guide touristique du Pays de Saint-Louis édité par l'Office de Tourisme du Pays de Saint-Louis vous permet de découvrir toutes les richesses de notre territoire : sites, bonnes tables, activités, visites, idées de sorties...

Un document incontournable pour s'adonner au tourisme à côté de chez soi.

Vous pouvez le télécharger sur le site de l'OT : www.saintlouis-tourisme.fr



TRICOTER POUR UNE BONNE CAUSE



Jusqu'en décembre 2017, la médiathèque vous invite à faire du « Tricotage et papotage ». Il s'agit de tricoter au kilomètre pour habiller les alentours de la médiathèque avec le tricot réalisé. On appelle cela du « yarnboming » ou tricot urbain. Une opération réalisée au profit de l'Arame, association qui aide les enfants atteints de leucémie à l'hôpital de Strasbourg-Hautepierre.

DES SENTIERS POUR DÉCOUVRIR LE BAS SUNDGAU



Quatre nouveaux itinéraires pédestres invitent les randonneurs à découvrir le Bas Sundgau, autour de Brinckheim, Helfrantzkirch, Kappelen, Stetten et Uffheim. Les panneaux d'information ont été posés en décembre 2016.

Les boucles (5,1 à 12,6 km) ne présentent pas de difficulté. Vous pouvez donc vous promener en famille en suivant les panneaux marqués du chêne.

Ces sentiers sont en effet réunis sous l'appellation « Mémoire du grand chêne ».

Le projet a été lancé par l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Sierentz, avec la Petite Camargue alsacienne et le Club Vosgien. Les nouveaux itinéraires viennent s'ajouter aux sentiers qui existent déjà dans les secteurs Pays de Sierentz et Porte du Sundgau.

POUR EN SAVOIR PLUS :

retrouvez l'ensemble des sentiers de Saint-Louis Agglomération sur

www.saint-louis-agglo.fr,

rubrique Au quotidien/Tourisme.

Donner le goût de l'alsacien : c'est ce que fait Saint-Louis Agglomération à travers son action pour le bilinguisme. Les animations ne cessent de se développer avec le concours de bénévoles et des services municipaux.

Depuis la rentrée scolaire, les enfants ont ainsi pu bénéficier de nombreuses nouveautés : sortie bilingue à la Petite Camargue alsacienne, jardinage pédagogique, animations périscolaires et dans les accueils de loisirs à Saint-Louis, Bartenheim, Kembs, Rosenau... Un programme qui va s'étendre à l'ensemble du territoire.

En mai, les enfants ont pu profiter d'un grand événement : le « Kifri / Kinder Friejohr », un bouquet de spectacles pour se familiariser avec l'alsacien en s'amusant !



APPRENDRE L'ALSACIEN EN S'AMUSANT



POUR EN SAVOIR PLUS :

www.saint-louis-agglo.fr,

rubrique Au quotidien/Culture et langue régionale



Saint-Louis Agglomération sur les rails



Installation du conseil d'agglomération, élection du bureau, création des commissions, nouvelle organisation des services, mise en place des pôles de proximité : ce premier semestre 2017 a permis de poser les bases de votre nouvelle communauté d'agglomération.

Autre étape importante : l'adoption, fin mars, des premiers budgets qui dessinent les contours et traduisent les lignes de

force qui guideront l'action de Saint-Louis Agglomération. Avec une priorité : continuer à vous apporter les prestations auxquelles vous êtes habitués et un service de proximité. Découvrez dans ce dossier les élus qui représentent votre commune au sein du conseil d'agglomération, les chiffres clés du budget, les incidences de la fusion sur les services qui vous sont rendus au quotidien...

SAINT-LOUIS AGGLOMÉRATION, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le conseil d'agglomération s'est réuni pour la première fois le 18 janvier 2017. Au cours de cette séance d'installation, les 78 conseillers ont élu les membres du bureau : le président, les vice-présidents et assesseurs.

Le bureau

Il est composé du président, de 15 vice-présidents et de 8 assesseurs.

Le Président prépare et exécute les délibérations du conseil communautaire, engage les dépenses, gère le personnel. Il agit en vertu des délégations qui lui sont données par le conseil de communauté. Les vice-présidents et assesseurs l'assistent et ont en charge un domaine de compétence.

Le président : Alain Girny
Développement économique

LES VICE-PRÉSIDENTS :

1^{er} vice-président : Jean-Marc Deichtmann
Affaires transfrontalières / Communication

2^e vice-président : Jean-Marie Belliard
Aménagement du territoire

3^e vice-président : Denis Wiederkehr
Culture / Maison de santé

4^e vice-président : Gérard Kielwasser
Tourisme

5^e vice-président : Jean-Paul Meyer
Habitat

6^e vice-président : Bernard Tritsch
Assainissement

7^e vice-président : Gérard Burget
Eau (et Gemapi, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations)

8^e vice-président : Jacques Ginther
Patrimoine, infrastructures



9^e vice-président : Thomas Zeller
Accessibilité

10^e vice-président : Gaston Latscha
Environnement

11^e vice-présidente : Catherine Troendlé
Petite enfance, RAM

12^e vice-président : Thierry Litzler
Energie, climat

13^e vice-présidente : Christèle Willer
Numérique

14^e vice-président : Daniel Adrian
Mutualisation, équilibre territorial, proximité

15^e vice-président : Jean-Marie Zoellé
Mobilité / Transports urbains

LES ASSESSEURS

1. Pascale Schmidiger *Politique de la ville*

2. Philippe Ginder
Jeunesse / Langue alsacienne

3. Martin Welté *Sport*

4. Gilbert Fuchs *Sécurité civile*

5. Clément Sibold *Transports / Rail*

6. Yves Tschamber *Pépinière d'entreprises*

7. Pierre Pfendler *Développement rural*

8. André Rueher
Usages numériques des communes

Les commissions thématiques

Elles sont au nombre de 18 et sont composées d'un vice-président et d'un conseiller municipal pour chaque commune.

Les commissions thématiques s'intéressent chacune à un domaine particulier. Elles préparent des projets, débattent, font des propositions.



- **Affaires transfrontalières**
- **Aménagement du territoire**
- **Mutualisation / équilibre territorial / proximité**
- **Environnement**
- **Climat / énergie**
- **Assainissement**

- **Eau**
- **Mobilité / transports urbains**
- **Patrimoine / infrastructures**
- **Habitat**
- **Tourisme**
- **Sports**

- **Accessibilité**
- **Numérique**
- **Politique de la ville**
- **Petite enfance / RAM**
- **Jeunesse / langue alsacienne**
- **Culture / maison de santé**

Le conseil de communauté

Il comprend 78 titulaires et 30 suppléants. Les 40 communes y sont représentées par un nombre de délégués qui dépend de leur démographie. Les communes qui n'ont qu'un conseiller ont droit à un suppléant qui remplace le titulaire en cas de besoin.

Le conseil de communauté vote les délibérations, le budget, fixe les taux d'imposition, définit les orientations politiques.

LES CONSEILLERS TITULAIRES SAINT-LOUIS (18 CONSEILLERS)

- Jean-Marie Zoellé
- Pascale Schmidiger
- Alain Girny
- Elisabeth Grava
- Eric Wissler
- Françoise Dinten
- Daniel Schicca
- Stéphanie Gerteis

- Bernard Schmitter
- Jocelyne Straumann-Hummel
- Philippe Knibiely
- Sandrine Walter
- Raymond Eckes
- Lola Sfeir
- Bernard George
- Nawal Feghouli-Ferhati
- Pascal Duriatti
- Amal Houdaf

HUNINGUE (6 CONSEILLERS)

- Jean-Marc Deichtmann
- Clarisse Guerne
- Martin Welté
- Christiane Erny
- Denis Andolfatto
- Patrick Striby

KEMBS (4 CONSEILLERS)

- Gérard Kielwasser
- Suzanne Rudler
- Jean-Paul Bandinelli
- Martine Myotte

BLOTZHEIM (4 CONSEILLERS)

- Jean-Paul Meyer
- Sandrine Schmitt-Meyer
- Lucien Gasser
- Philippe Peter

VILLAGE-NEUF (3 CONSEILLERS)

- Bernard Tritsch
- Isabelle Trendel
- Richard Rogowski

BARTENHEIM (3 CONSEILLERS)

- Jacques Ginther
- Monique Herrmann
- Jérôme Noeglenn

SIERENTZ (3 CONSEILLERS)

- Jean-Marie Belliard
- Catherine Barth
- Benoît Marichal



Liste des communes en fonction du nombre d'habitants.

**HÉGENHEIM** (3 conseillers)

- Thomas Zeller
- Sabine Kibler-Krauss
- Séverine Weider-Niglis

HÉSINGUE (2 conseillers)

- Gaston Latscha
- Daniel Lang

ROSENAU (2 conseillers)

- Thierry Litzler
- Sylviane Spindler-Liégeon

LANDSER (1 conseiller)

- Daniel Adrian

HAGENTHAL-LE-BAS (1 conseiller)

- Gilbert Fuchs

SCHLIERBACH (1 conseiller)

- Bernard Juchs

LEYMEN (1 conseiller)

- Patrick Oser

BUSCHWILLER (1 conseillère)

- Christèle Willer

ATTENSCHWILLER (1 conseiller)

- Denis Wiederkehr

FOLGENSBURG (1 conseiller)

- Max Delmond

UFFHEIM (1 conseiller)

- Christian Martinez

RANTZWILLER (1 conseiller)

- Clément Sibold

WENTZWILLER (1 conseiller)

- Fernand Schmitt

HELFRANTZKIRCH (1 conseiller)

- Yves Tschamber

MICHELBAACH-LE-BAS (1 conseiller)

- Henri Mattes

RANSPACH-LE-BAS (1 conseillère)

- Catherine Troendlé

HAGENTHAL-LE-HAUT (1 conseiller)

- Pierre Pfendler

MICHELBAACH-LE-HAUT (1 conseiller)

- André Wolgensinger

RANSPACH-LE-HAUT (1 conseillère)

- Catherine Bubendorff

KOETZINGUE (1 conseiller)

- Gérard Arbeit

STEINBRUNN-LE-HAUT (1 conseiller)

- Vincent Strich

KAPPELEN (1 conseiller)

- Gérard Burget

WALTENHEIM (1 conseiller)

- Guy Picquet

NEUWILLER (1 conseiller)

- Alain Escalin

WAHLBACH (1 conseiller)

- André Rueher

MAGSTATT-LE-BAS (1 conseiller)

- Lucien Brunner

GEISPITZEN (1 conseiller)

- Christian Baumlin

ZAESSINGUE (1 conseiller)

- Roger Zinniger

KNOERINGUE (1 conseiller)

- André Ueberschlag

BRINCKHEIM (1 conseiller)

- Philippe Ginder

STETTEN (1 conseiller)

- Jean-Luc Muller

MAGSTATT-LE-HAUT (1 conseillère)

- Florence Heitz

LIEBENSWILLER (1 conseiller)

- Hubert Muller

LES SUPPLÉANTS**LANDSER**

- Barbara Bourges

HAGENTHAL-LE-BAS

- Virginie Rey

SCHLIERBACH

- Annie Devey

LEYMEN

- Irina Oser

BUSCHWILLER

- Roger Obermeyer

ATTENSCHWILLER

- Adrien Kunkler

FOLGENSBURG

- Dominique Demeusy

UFFHEIM

- Bernard Haas

RANTZWILLER

- Richard Armbruster

WENTZWILLER

- Karine Willauer

HELFRANTZKIRCH

- Jean-Claude Tschamber

MICHELBAACH-LE-BAS

- Julien Schicklin

RANSPACH-LE-BAS

- Vincent Meyer

HAGENTHAL-LE-HAUT

- Patrick Dirig

MICHELBAACH-LE-HAUT

- Gérard Brom

RANSPACH-LE-HAUT

- Fernand Wadel

KOETZINGUE

- André Kelbert

STEINBRUNN-LE-HAUT

- Denis Wach

KAPPELEN

- Christophe Klein

WALTENHEIM

- Aloyse Schuffenecker

NEUWILLER

- Caroline Groelly

WAHLBACH

- Raymond Henlin

MAGSTATT-LE-BAS

- Mathieu Wilhelm

GEISPITZEN

- Patrice Schneider

ZAESSINGUE

- Daniel Runser

KNOERINGUE

- Patrick Groelly

BRINCKHEIM

- Henri Goeppert

STETTEN

- Estelle Ferini-Lewald

MAGSTATT-LE-HAUT

- Jean-Jacques Bissel

LIEBENSWILLER

- Christian Ketterlin

BUDGETS : LES GRANDS CHIFFRES

129 MILLIONS D'€

Le montant cumulé des 8 budgets de l'Agglo :

- **Budget principal** : 107 990 756 €
- **Assainissement** : 13 383 738 €
- **Eau** : 3 503 779 €
- **Ordures ménagères** : 1 569 357 €
- **Petite enfance** : 1 533 280 €
- **Zone artisanale d'Attenschwiller** : 727 424 €
- **Pépinière d'entreprises de Schlierbach** : 466 191 €
- **Maison de santé de Folgensbourg** : 72 950 €

Maintien

- de la redevance (REOM) et des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) (p. 18).
- du prix de l'eau pour les communes du Pays de Sierentz, de la Porte du Sundgau et Kembs.

24,85 %

C'est le taux de la cotisation foncière des entreprises (CFE) qui sera le même pour tout le territoire de Saint-Louis Agglomération. Il sera atteint progressivement, sur une durée de 8 ans, de 2017 à 2024.

BUDGET PRINCIPAL

72,3 MILLIONS pour le fonctionnement

Dépense principale : 24,37 M€ versés par Saint-Louis Agglomération aux communes pour compenser la fiscalité professionnelle qu'elles ne perçoivent plus (ce sont les « attributions de compensation »).

46,14 MILLIONS pour l'investissement

dont 15,22 millions d'euros de reports

LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

- **Extension du Tram 3** : 25 M€
- **Dette** : 2,1 M€
- **Déchets ménagers** : 1,5 M€ dont 400 000 € pour la conteneurisation de la collecte pour le Pays de Sierentz
- **Acquisitions foncières** : 1,15 M€
- **Travaux de voirie** : 1,2 M€
- **Centre technique à Attenschwiller** : 900 000 €
- **Extension du pôle santé de Saint-Louis** : 850 000 €
- **Nouvelles pistes cyclables** : 800 000 €
- **Camping à Kembs** : 600 000 €
- **Extension de la pépinière d'entreprises de Sierentz** : 177 500 €

2 561 501 €

Le montant des subventions

- **Action sociale** : 1 527 250 €, dont 984 850 € pour les crèches
- **Economie, emploi, tourisme** : 435 361 € - Pépinière, offices de tourisme de Saint-Louis et du Sundgau et syndicat d'initiative Pays de Sierentz...
- **Aménagement, environnement** : 253 900 € - Petite Camargue alsacienne, Brigade verte...
- **Coopération transfrontalière** : 176 000 € - Infobest, ETB...
- **Enseignement, culture, sports** : 168 990 € - Collèges et lycées, école de musique du Pays de Sierentz, événements sportifs...

CE QUI CHANGE (OU PAS) POUR VOUS



Fiscalité : des taux identiques dans 8 ans

Dans les impôts locaux que vous payez, une part va à l'intercommunalité. Avant la fusion, les Communautés de Communes du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau et la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières avaient chacune des taux différents :

- taxe d'habitation : 5,77 % (ex-CA3F) ; 2,64 % (ex-Pays de Sierentz) ; 3,07 % (ex-Pays du Sundgau) ;
- taxe sur le foncier bâti : 3,83 % ; 1,78 % ; 2,47 % ;
- taxe sur le foncier non bâti : 10,96 % ; 8,53 % ; 11,97 %.

Ces taux vont être harmonisés sur une période de 8 ans, de 2017 à 2024.

Chaque année, selon le secteur où vous habitez, la part intercommunale baissera ou augmentera légèrement pour atteindre un taux unique de :

- 5,20 % pour la taxe d'habitation,
- 3,60 % pour la taxe sur le foncier bâti
- 10,45 % pour la taxe sur le foncier non bâti.

Des abattements homogènes

Les différents régimes d'abattement pour la taxe d'habitation sont remplacés par un régime homogène afin de mettre tous les contribuables sur un pied d'égalité.

Les abattements ne dépendent plus du lieu de résidence mais des caractéristiques sociales de chaque foyer, et avantagent les familles et les personnes handicapées ou invalides. Ces abattements vont de 0 à 28 € par an et par foyer fiscal.

Service des déchets : pas de changement

Le service des déchets est financé de façon différente selon les secteurs de Saint-Louis Agglomération.

En 2017, il n'y a aucun changement :

- la redevance (REOM) est maintenue pour la Porte du Sundgau ;
- le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) reste de 10,98 % pour le Pays de Sierentz (avec 1 collecte hebdomadaire) et 11,49 % pour l'ex-CA3F (avec 1 collecte hebdomadaire « bacs verts » et une collecte hebdomadaire « bacs beiges »).





Des services « territorialisés »

Si vous habitez les secteurs Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau, vous bénéficiez toujours des mêmes services. Certains sont « territorialisés », c'est-à-dire qu'ils concernent uniquement ou en priorité les habitants de ces secteurs.

Dans le Pays de Sierentz, par exemple, vous continuez à recevoir vos cartes de transport scolaire, à utiliser le RAM de Sierentz, les multi-accueils de Sierentz et Landser ou à inscrire vos enfants aux Anim'Été.

A la Porte du Sundgau, les multi-accueils de Hagenthal-le-Bas et Ranspach-le-Bas sont toujours ouverts aux enfants de ce secteur, tout comme les animations jeunesse et vous pouvez toujours vous rendre à la Maison de santé de Folgensbourg, d'ailleurs ouverte à tous les habitants de l'agglomération.

Les pôles de proximité de Sierentz et Folgensbourg vous permettent d'avoir des interlocuteurs près de chez vous.

Tarifs : les mêmes pour tous

L'harmonisation entre les trois anciennes intercommunalités concerne également les tarifs des services petite enfance, animations jeunesse et médiathèque intercommunale, avec la fin du tarif « extérieurs » des ex-Communautés de Communes du Pays de Sierentz et de la Porte du Sundgau.

Petite enfance, jeunesse

Le tarif « résidents » va être étendu progressivement à tout le périmètre de Saint-Louis Agglomération, mais avec une priorité d'inscription.

Par exemple, pour les animations jeunesse, le tarif « extérieurs » a été supprimé mais les animations sont ouvertes d'abord aux habitants des secteurs Pays de Sierentz et Porte du Sundgau, puis aux autres communes de Saint-Louis Agglomération et enfin aux communes extérieures.

Médiathèque « La Citadelle »

Depuis le 1^{er} avril, tous les habitants de Saint-Louis Agglomération bénéficient du tarif « résidents » pour les nouvelles inscriptions. Ce tarif est étendu aux personnes déjà inscrites au moment du renouvellement de leur abonnement (15 € par an pour les + de 16 ans).



LE TRÈS HAUT DÉBIT SE DÉPLOIE...

Les opérations pour le déploiement d'un réseau Internet très haut débit commencent cette année dans dix communes de Saint-Louis Agglomération. L'objectif est de couvrir l'ensemble du territoire d'ici 2021. Tous les habitants auront alors accès à un réseau performant, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui...

Dans certains secteurs, le débit internet ADSL est inférieur à 3 Mégabits/seconde. Difficile de profiter vraiment des services numériques... Cette situation va changer radicalement, grâce à un réseau très haut débit (débit supérieur à 30 Mbits) utilisant la fibre optique.

Les opérations pour son déploiement démarrent en 2017 pour Buschwiller, Hélingue, Koetzingue, Magstatt-le-Bas, Magstatt-le-Haut, Rantzwiller, Rosenau, Steinbrunn-le-Haut, Wahlbach et Zaessingue.

Comment se déroulent les opérations ?

Les équipes mandatées par la société Rosace relèvent précisément les bâtiments à raccorder. Elles vérifient que les infrastructures pressenties pour recevoir la fibre (fourreaux, poteaux, etc.) sont en bon état et dimensionnées pour intégrer de nouveaux câbles. Viennent ensuite les travaux proprement dits. Pour les 10 premières communes, Rosace doit les réaliser avant fin 2018.

Une réunion d'information

À l'issue du chantier, la réglementation impose un délai « de prévenance » de 3 mois. Ensuite,

vous pourrez souscrire un abonnement. Durant cette période, une réunion publique sera organisée afin de vous présenter le réseau et les différentes offres d'abonnement Internet très haut débit. Vous pourrez choisir votre fournisseur d'accès Internet et celui-ci commandera à Rosace le raccordement vers votre maison ou votre entreprise.

Ce que cela vous coûtera

Vous serez raccordé gratuitement à la fibre optique. Vous n'aurez à payer que le montant de votre abonnement mensuel et d'éventuels frais d'activation fixés par chaque fournisseur d'accès.

Les avantages de la fibre optique

- Le niveau de débit est quasiment illimité.
- La distance n'altère pas le débit, qui est donc le même en zone urbaine et en zone rurale.
- Vous pouvez profiter pleinement de tous les services numériques : télévision haute définition, vidéo à la demande, télétravail...

Qui fait quoi ?

La Région Grand Est

Elle a repris le projet de création d'un « réseau d'initiative publique » (RIP) à la suite de la Région Alsace et des Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

La société Rosace

La Région a confié la concrétisation du projet à la société Rosace (Entzheim). Celle-ci assure la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance, la commercialisation du réseau et une partie de son financement.

Saint-Louis Agglomération

L'agglomération a, dès l'origine, adhéré au projet. C'est elle qui contribue financièrement au déploiement du réseau sur son territoire à la place des communes. Elle est aussi un relais entre Rosace et les communes pour faciliter le déroulement des travaux.



LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU DÉPLOIEMENT



2017

Buschwiller
Hésingue
Koetzingue
Magstatt-le-Bas
Magstatt-le-Haut

Rantzwiller
Rosenau
Steinbrunn-le-Haut
Wahlbach
Zaessingue

2018

Attenschwiller
Geispitzen
Hagenthal-le-Haut
Knœringue
Liebenswiller

Leymen
Michelbach-le-Haut
Uffheim
Village-Neuf
Waltenheim

2019

Folgensbourg
Hagenthal-le-Bas
Huningue
Kembs
Neuwiller

Ranspach-le-Bas
Michelbach-le-Bas
Sierentz
Wentzwiller

2020

Bartenheim
Blotzheim
Brinckheim
Hégenheim
Helfrantzkirch

Kappelen
Ranspach-le-Haut
Schlierbach
Stetten

PORTRAITS D'UN TERRITOIRE

Saint-Louis Agglomération réunit sur ses 268 km² trois secteurs complémentaires offrant une mosaïque de paysages, une diversité de services, une richesse du tissu économique qui en font un territoire particulièrement attractif ; notre communauté d'agglomération connaît une croissance démographique soutenue : 1,2 % par an entre 2008 et 2013 (Haut-Rhin : 0,3 %), et même 1,37 % entre 2013 et 2014...

Secteur Pays de Sierentz

A l'ouest de notre territoire, le Pays de Sierentz déploie ses collines, forêts et champs entre le massif forestier du Schneckenberg et le vallon de Steinbrunn, au pied du massif de l'Altenberg. Landser fut l'une des seigneuries les plus importantes de Haute Alsace sous

l'impulsion des Habsbourg.

On peut parcourir le secteur grâce à un réseau de sentiers mis en place par l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Sierentz. Celle-ci a aussi permis la création de services dans le secteur de la petite enfance (RAM, Multi-Accueil à Landser et Sierentz), une politique active d'animations jeunesse

et de sorties pour tous les publics, une médiathèque ouverte il y a deux ans, « La Citadelle » ou encore une zone d'activité à Schlierbach qui accueille notamment l'Espace Entreprises « La Pépinière ».

Le secteur bénéficie aussi d'une importante zone commerciale à Sierentz.



Secteur Porte du Sundgau

Le secteur Porte du Sundgau est composé lui aussi de collines et de vallons orientés est-ouest qui débouchent sur la plaine rhénane. Il s'étend sur le Sundgau et le massif du Jura alsacien, alternant champs, bois, prairies naturelles,

vergers... On peut notamment y admirer le château du Landskron à Leymen.

Aujourd'hui, les habitants peuvent profiter de la vie commerciale animée de Hagenthal-le-Bas, du tram de Leymen qui les mène en Suisse et des services créés par l'ancienne Communauté de Communes du Pays du Sundgau : RAM et

multi-accueils, animations avec l'APALIB et l'Université populaire, la Maison de Santé de Folschbourg, sentiers pédestres... A Attenschwiller, la zone d'activité « Les Forêts » accueille des entreprises artisanales et commerciales sur 5,35 hectares.



Secteur des Trois Frontières

Il s'étend sur les terrasses alluviales du Rhin. La Petite Camargue alsacienne et l'île du Rhin renaturée font revivre le Rhin sauvage pendant que les vestiges de la forteresse de Huningue rappellent la situation stratégique du secteur. La passerelle des Trois Pays efface à

présent les frontières, elles est franchie chaque jour en moyenne par plus de 2000 personnes.

Le secteur dispose d'équipements comme l'EuroAirport, le port de Huningue/Village-Neuf, la clinique des Trois Frontières, bientôt le tram 3 et le parking relais à la gare de Saint-Louis ou encore Euro3Lys, future porte d'entrée

de notre territoire. Les zones d'activités accueillent de grandes entreprises (chimie-pharmacie, aéronautique...) et établissements de recherche (ISL).

Parmi les services de l'ancienne CA3F : la piscine couverte de Village-Neuf, le centre nautique Pierre de Coubertin, le réseau Distribus...



LES MOTS D'ICI



Collège Don Bosco à Landser



Château du Landskron à Leymen



Place Abbattucci (forteresse Vauban) à Huningue

ebbis

Ebbis, eppis, eps, eppes (moyen-haut-allemand etewaz et vieux-haut-allemand eddes-, etewaz) : quelque chose.

➤ Ce mot bref désigne un nombre de choses indéterminé.

Ech süech ebbis, ech weiss àber net wàs : je cherche quelque chose mais je ne sais pas quoi.

➤ Il peut susciter la curiosité.

Ech will der ebbis sàga, ebbis ga : je veux te dire, te donner quelque chose.

➤ Il peut au contraire couper court à toute curiosité, à toute discussion.

Wàs hesch, wàs süechsch ? Qu'as-tu, que cherches-tu, Ebbis ! Quelque chose !

➤ *Màch ebbis ! Fais quelque chose ! Sàg ebbis !* Dis quelque chose ! Selon l'intonation, le mot peut être marque d'encouragement, d'exaspération ou d'ironie : *Dàs esch ebbis ! C'est quelque chose...*

➤ Il peut aussi être plein de sous-entendus...

Da läuft ebbis zum Dokter : il va souvent chez le médecin.

Die han ebbis metanànder : il y a quelque chose entre eux.

➤ Il peut être appréciatif ou dépréciatif selon, là encore, l'intonation :

Dàs esch ebbis gse ! Quel événement marquant ! ou quel malheur, quel désastre !

➤ Expressions :

Ech hà ebbis met 'm ! : il m'en fait voir de toutes les couleurs.

Da stèllt mer ebbis à ! : il ne fait que des bêtises.



Saint-Louis Agglomération

Place de l'Hôtel de Ville - CS50199

68305 Saint-Louis cedex

Tél. **03 89 70 90 70**

Télécopie : 03 89 70 90 85

direction@agglo-saint-louis.fr

Bureaux ouverts : du lundi au jeudi, de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h.
vendredi, de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h 30.

Votre site web

www.agglo-saint-louis.fr

Pour :

- suivre l'actualité de Saint-Louis Agglomération
- trouver toutes les informations pratiques dont vous avez besoin
- savoir comment fonctionne votre communauté d'agglomération
- télécharger de nombreux documents



Pays de Sierentz

Pôle de proximité de Sierentz

57 rue Rogg-Haas

68510 Sierentz

Tél. **03 89 28 54 28**

pole-sierentz@agglo-saint-louis.fr

Informations et démarches administratives :

- Transport scolaire collèges et lycées
- Ordures ménagères
- Sentiers de balade et pistes cyclables
- Petite enfance : RAM et crèches
- Sorties et activités pour les 4-17 ans pendant les vacances scolaires (centres de loisirs)

Les bureaux sont ouverts :

- lundi : 10 h - 12 h
 - mardi : 13 h - 16 h
 - mercredi : 9 h - 12 h
 - jeudi : 15 h - 18 h
 - vendredi : 10 h - 12 h
- Modification possible des horaires en septembre.

Porte du Sundgau

Pôle de proximité de Folgensbourg

72 rue de Delle

68220 Folgensbourg

Tél. **03 89 68 17 07**

pole-folgensbourg@agglo-saint-louis.fr

Informations et démarches administratives :

- Transport à la demande
- Ordures ménagères
- Sentiers de balade et pistes cyclables
- Petite enfance : RAM et multi-accueils
- Sorties et activités pour les 3-18 ans pendant les vacances scolaires (accueils de loisirs).

Les bureaux sont ouverts :

- lundi, mardi et jeudi : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h
 - mercredi et vendredi : 8 h 30 - 12 h
- Modification possible des horaires en septembre.

